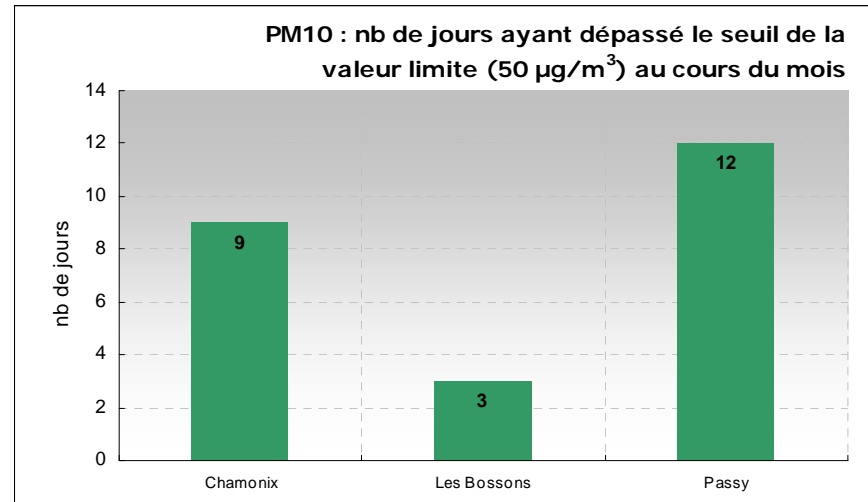
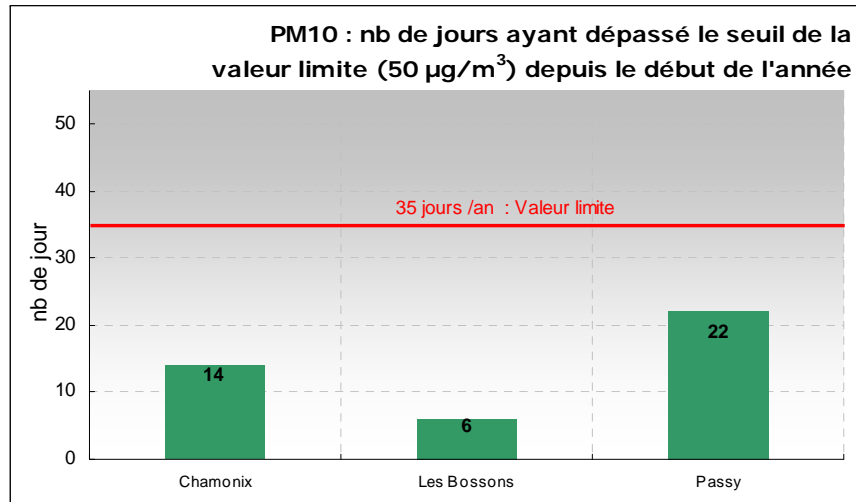
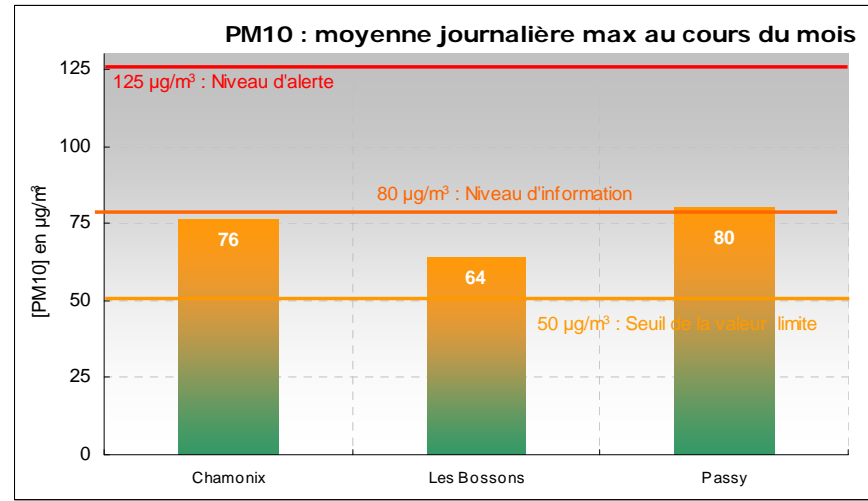
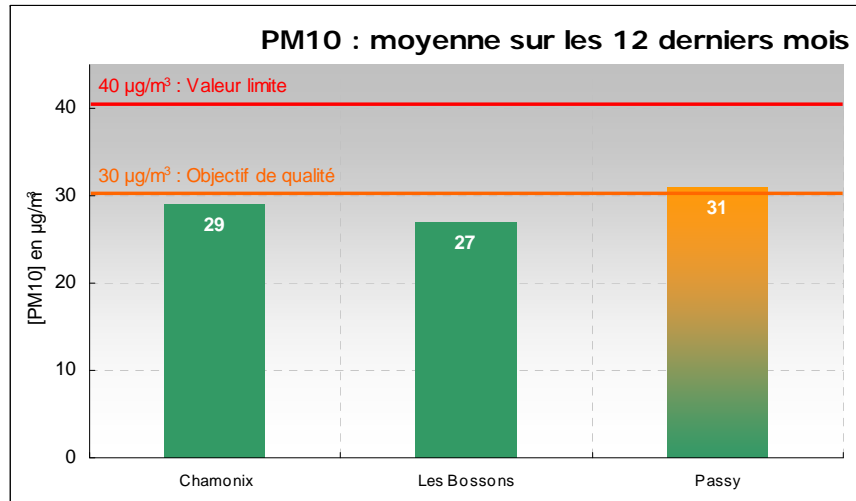




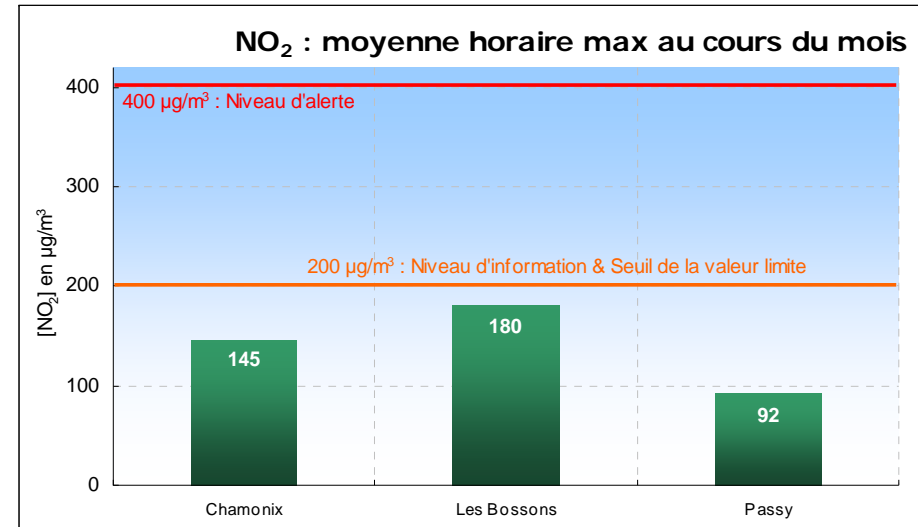
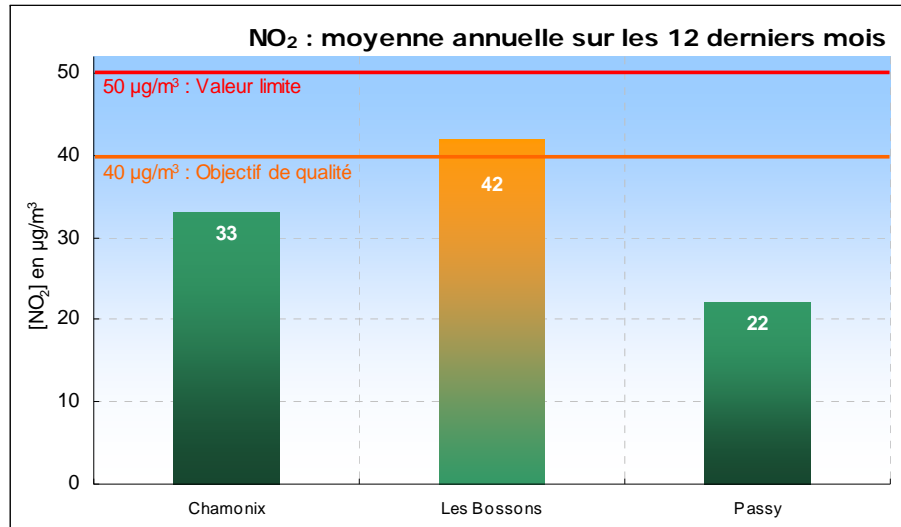
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

février 2008

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

Un pic de pollution remarquablement long a marqué la région Rhône-Alpes du 11 au 22 février : les particules fines étaient en cause. Sur la basse vallée de l'Arve et la vallée de Chamonix, si les concentrations sont restées élevées et que le dispositif préfectoral d'information et de recommandations était activé, les concentrations n'ont pas dépassé 80 µg.m⁻³ pour les particules fines. Des conditions météorologiques favorables à la dispersion et très localisées ont permis d'éviter la suraccumulation jour après jour. Les moyennes journalières étant tout de même élevées, on notera le nombre important de jours de dépassements du 50 µg.m⁻³ pour les particules à Passy : 22 jours depuis le 1^{er} janvier pour une valeur limite annuelle de 35 jours (14 jours à Chamonix). Les niveaux maximums enregistrés en dioxyde d'azote durant le mois de février sont élevés aux Bossons mais n'ont pas dépassé le seuil d'information et de recommandations.